

«FORMATION TELEPILOTE DRONE»
«ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION DRONE»



La Cible: Toutes les personnes désireuses d'utiliser le drone en situation professionnelle, les futurs créateurs d'entreprises, les photographes ou vidéastes souhaitant acquérir les compétences dans le domaine du drone civil. Les personnes désireuses de reprendre ou de créer sa propre entreprise.

Les pré-requis : Etre âgé de 18 ans. Aucunes connaissances du drone ne sont nécessaires. L'inscription sur drone-exam est fourni.

Objectifs: Acquérir les compétences nécessaires pour le pilotage d'un aéronef motorisé, ainsi que la connaissance de la législation en vigueur (Arrêté du 3 Décembre 2020), effectuer les démarches spécifiques, assurer la sécurité du télépilote et des tiers. Etre autonome dans la réalisation de la prestation. Accompagner les stagiaires dans le module de création d'entreprise pour savoir quel statut et quels sont les démarches à effectuer dans la création d'entreprise.

Programme: 5 journées complètes soit 35H

Formation éligible au financement - Numéro d'agrément DIRECCTE/DATADOCK 93131671113 / 0057874

Horaire : de 8H00 à 12H et de 14H00 à 18H00 - Horaires susceptible d'être modifiés en fonction des souhaits des stagiaires.

Jour 1- matin (salle de formation)

1. Accueil – Présentation de l'entreprise
2. Historique / définition du drone
3. Les cartes aéronautiques

Jour 1- après-midi – (extérieur)

1. Réglage de base du drone
2. Check liste de vol
3. Décollages / atterrissages
4. Trajectoires rectilignes / carrés simples

SASU FLYDRONE CONCEPT au capital de 3000 € - SIRET 82378105900014 / NAF 8553Z
800 avenue du Château de Jouques – 13420 Gemenos / tel : 04.42.62.12.70 / 06.08.33.18.04
Daniel GRAZIANI daniel.graziani@flydroneconcept.fr

Version2.3.2022 MARS2022

Jour 2 – matin (salle de formation)

1. La législation
2. Les différents scénarios
3. Les documents à posséder en tant qu'exploitant
4. Météorologie
5. Utilisation des NOTAM
6. Le MANEX

Jour 2 - après-midi (en extérieur)

1. Exercice de spatialisation
2. Les premiers virages souples (utilisation du ROLL/YAW)
3. Retour avec perte des repères visuels
4. Atterrissages de précisions.

Jour 3 – matin (salle de formation)

1. Les différents organes d'un drone
2. Principes de base du vol – aérologie
3. Mécanique de base du vol

Jour 3 - après-midi (en extérieur)

1. Contrôle et utilisation des fonctionnalités IOC, Failsafe
2. Figures complexes (8 par exemple, technique pour POI en mode manuel)
3. Check liste en cas de crash
4. Problèmes des inversions de commande (vol retour de face)

Jour 4 – matin (salle de formation)

1. La création d'entreprise
2. Le choix du statut
3. Comprendre les mécanismes financiers de base
4. S'organiser administrativement et comptablement
5. Où s'adresser pour déclarer son entreprise

Jour 4 – après midi (en extérieur)

1. Les élévations à vitesse constante et linéaire
2. La prise de vue en ATTI et pas en GPS (utilisation des trims)
3. Technique d'évitement d'urgence

JOUR 5 – matin (en salle de formation)

1. Analyse de la clientèle, de la concurrence et de la tarification à appliquer
2. Etudier son marché, définir son prix, son coût de revient, identification du BFR
3. Créer des outils de communications
4. Valoriser ses compétences
5. Les compétences du chef d'entreprise

Jour 5 – après midi (en extérieur)

- 30 - Techniques de désorientation avec pertes des repères et retour sol
- 31 – Evaluation des candidats – Obtention DNC
- 32 – Film avec double commande et récupération des rushs par les élèves

Modules présents pour Drone-Exam :

- Réglementation Générale
- Réglementation spécifique aux aéronefs télépilotes
- Connaissances générales des aéronefs télépilotes
- Instrumentation
- Performance, préparation et suivi du vol
- Performance humaine
- Météorologie
- Navigation
- Radionavigation
- Procédures opérationnelles
- Mécanique du vol
- Alphabet international
- Communications
- Lexique et abréviations

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement: Alternance d'apports théoriques (avec des projections écran Powerpoint), et d'exercices pratiques en conditions réelles des stagiaires (en extérieur, sur terrain privé). Possibilité d'utiliser un simulateur. La chronologie de la formation est susceptible d'évoluer suivant les conditions climatiques rencontrées et des demandes spécifiques.

Les moyens de suivi de la formation : Une feuille d'émargement devra être signée à chaque journée de formation.

Les Modalités d'évaluation des acquis de la formation : Un carnet d'évaluation sera impérativement complété par le formateur à l'issue de la formation afin d'évaluer les acquis.